

Édito

EN MAI, NE LES LAISSEZ PAS FAIRE CE QUI LEUR PLAÎT !

Au moment où j'écris ce billet, je ne connais pas encore la composition du nouveau gouvernement genevois.

La composition du Grand Conseil issu des élections de début avril m'inquiète, et je ne suis pas le seul à me faire du souci quant aux futures décisions du parlement et du gouvernement.

Mon regard se dirige évidemment sur les questions qui concernent immédiatement et particulièrement les retraité.e.s et futur.e.s retraité.e.s dans notre Canton, mais pas seulement. Nous allons devoir redoubler notre engagement contre la précarité, en revendiquant l'amélioration de la protection sociale des ménages les plus modestes dont beaucoup de seniors font partie.

Tout augmente massivement sauf les rentes. Près de 20'000 rentières et rentiers AVS/AI dans notre canton vivent avec un strict minimum et doivent compter chaque sou avant de le dépenser.

L'augmentation de quasiment tous les prix du quotidien nécessite urgemment un coup de pouce sérieux aux personnes qui doivent



avoir recours aux prestations complémentaires pour survivre. Un acte de solidarité s'impose, d'autant plus que l'année 2022 a été excellente pour les comptes du Canton qui a enregistré 543 millions de bénéfices.

L'AVIVO a lancé une pétition et je vous invite vivement à la signer et la faire signer autour de vous.

Avec la jeunesse de notre pays, et je dirais du monde, nous allons continuer d'insister sur la nécessité de la justice sociale et de la justice climatique qui nécessitent des décisions politiques et actes concrets aussi chez nous. Nous allons suivre de près la politique de nos autorités, prêts à réagir comme force associative quand cela s'avère nécessaire. Nous n'allons pas les laisser faire ce qui leur plaît, ni en mai et ni par la suite !

Ueli Leuenberger

Sommaire

- 2 Assemblée générale
- 3 Sauvetage de Crédit Suisse
- 4 Livres
- 5 Logements pour seniors
- 6-7 Mots croisés / Spectacles
- 8 FAAG / Traverser la route
- 10 LPP21
- 11 Femmes âgées en procès
- 12 Réforme de l'AVS
- 12-15 Excursions-Voyages
- 16 Commission Loisirs

Signez la pétition pour une prime de solidarité de 1'000 francs

Vous trouvez une feuille encartée dans ce bulletin.

Merci de signer et de faire signer la pétition et de nous la remettre ou de nous la renvoyer jusqu'au 10 juin 2023.

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DE L'AVIVO 2023



Le 30 mars 2023, M. Leuenberger, président, ouvre la séance, salue la centaine de participant·e·s, et a une pensée pour les ami·e·s membres de l'AVIVO disparu·e·s cette année.

2

Les différents rapports sont présentés par leurs autrices et auteurs et (on trouvera l'ensemble des documents – procès-verbal, rapports et comptes – ci-après à disposition sur le site de l'AVIVO). Le président décrit la période difficile que les retraités traversent actuellement. L'AVIVO doit continuer à se mobiliser pour soutenir les aîné·e·s tant au niveau suisse que genevois.

M. Gonzalez, trésorier, présente les comptes. Les vérificateurs des comptes notent dans leur rapport daté du 17 mars 2023 que les comptes sont parfaitement tenus. L'assemblée les accepte.

Discussion et vote sur les rapports

Un membre de l'assemblée remercie le président et le bureau pour le travail accompli pour l'AVIVO. Le président remercie les membres du comité et du bureau pour leur engagement. L'Assemblée approuve les différents rapports. La décharge du comité est acceptée à l'unanimité.

Réélection et élection des membres du comité

M. Rochat ne se représente pas à l'élection pour le comité. Le président le remercie pour le travail accompli. Le président remercie Mme Stofer et M. Jotterand, membres du bureau, qui ont décidé de le quitter, mais restent au comité.

Mme Isabelle Taban, élue l'an passé, n'a pas pu participer aux activités de l'AVIVO.

Par conséquent, deux places au comité se libèrent. Les cinq membres sortant·e·s – Mmes Cousin, Marchiando et MM Dandrès, Widler et Deneys – sont réélu·e·s à l'unanimité. Pour les deux places à repourvoir, Mmes Corpataux et Senti sont élues.

Enfin le président remercie M. Witschard qui a consacré de nombreuses années à la gestion du fichier des membres.

Présentation et approbation du budget 2023

Le trésorier présente le projet de budget 2023. Il salue la fidélité de la Ville de Genève qui soutient financièrement l'AVIVO. Depuis 2020, s'ajoute une subvention du Département de la Cohésion sociale. Un appel de fonds sera lancé pour contribuer au financement du projet informatique. Il remercie les fondations Zell et Leenards pour leur soutien.

Le président remercie le trésorier pour son travail. Il rappelle l'importance d'avoir de nouvelles adhésions, car il y a beaucoup de démissions (entrées en EMS par exemple, décès, etc.).

L'assemblée approuve le budget 2023.

Informations sur les projets en 2023

Le président présente les activités et projets importants pour 2023. Les travaux des commissions AVIVO (santé-social, AVS 2^e pilier, mobilité, fracture numérique et loisirs rencontres) sont présentés par les coordinateur·trice·s de chaque groupe.

Divers

Le président lit la proposition de résolution de l'Assemblée générale de l'AVIVO du 30 mars 2023. Après discussion, la résolution est adoptée.

Le président fait appel aux membres pour qu'elles / ils participent à la fête du 1^{er} Mai.

UJ

IMPRESSUM :

Éditrice responsable : Nathalie Schmitt Contact : AVIVO - 25, rue du Vieux-Billard - Case postale 155 - 1211 Genève 8 / Tél. 022 329 14 28 - Fax. 022 320 10 27 / accueil@avivo.ch / www.avivo.ch / CCP: 12-3286-4 / Tirage 10'000 exemplaires Impression Atar Roto Presse, Satigny.

SAUVETAGE DE CRÉDIT SUISSE

Le Conseil fédéral et le Directoire de la Banque nationale ont décidé en quelques heures d'un train de mesures à 259 milliards de francs pour sauver Crédit suisse (CS). Les dirigeant·es de CS ont ruiné la confiance de ses clients et actionnaires à coups de spéculations et de manœuvres douteuses.

Session extraordinaire

À la demande de la gauche, l'Assemblée fédérale a tenu une session extraordinaire après Pâques, qui s'est achevée par le refus du Conseil national de soutenir les mesures décidées par le Conseil fédéral. La majorité était composée d'élus du PS, des Verts et de l'UDC, avec des motivations différentes.

Pour le PS et les Verts, il était inacceptable que la Confédération assume les conséquences de défaillances majeures de la direction de CS, qui plus est sans contrepartie sérieuse en particulier pour éviter qu'une telle crise se reproduise avec UBS – augmentation des fonds propres réels, scission des activités bancaires de celles d'investissements en particulier à l'étranger – et pour empêcher que la reprise par UBS se solde par des licenciements par milliers.

Il s'agissait aussi de s'assurer qu'UBS ne puisse pas déplacer son siège hors de Suisse.

De même, le PS et les Verts réclamaient que tous les accords passés par la Confédération dans le cadre de ce sauvetage puissent être connus.

Refus !

Durant la session extraordinaire, une majorité parlementaire – l'UDC votant cette fois avec le PLR et le Centre – a rejeté toutes ces demandes.

L'UDC a refusé de soutenir le Conseil fédéral principalement au motif que l'Etat ne doit pas intervenir dans le secteur bancaire. Elle a aussi critiqué le management de CS et expliqué ce dé-

sastre par la nationalité des anciens dirigeants et l'esprit actuel de « wokisme » (sic).

L'UDC fait front aujourd'hui contre le Conseil fédéral et la BNS, mais elle a toujours soutenu avec le PLR et le Centre le secteur bancaire y compris en refusant la scission des activités bancaires et d'investissements à l'étranger.

Droite / secteur bancaire

La débâcle de CS met en lumière les liens forts entre les partis de droite et le secteur bancaire. Le journal alémanique WOZ publie un article sur Ruedi Noser, Conseiller aux Etats PLR (ZH), membre du conseil d'administration de Crédit Suisse Asset Management CSAM). CSAM a pris des décisions catastrophiques concernant Greensill en faillite. La FINMA a relevé les graves manquements de CS à ce propos. L'article, en réponse à la ligne défendue par l'UDC, montre que le management de CS avait ses deux pieds en Suisse, à Zurich.

La manière dont le Conseil fédéral est intervenu est indigne.

La population à qui le Conseil fédéral refuse de répondre aux besoins fondamentaux (rentes suffisantes, primes LAMal abordables, logements à loyers accessibles, places de crèche en suffisance, etc.) ne doit pas être appelée à payer tous les 15 ans pour éviter une faillite bancaire. Le sauvetage de CS en 2023 fait suite à celui d'UBS en 2008.

Christian Dandrès

L'AVIVO VOUS INFORME

Attention aux nouveaux horaires de la réception du service loisirs et administration dès le mardi 2 mai:
du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 13h30 à 16h

Les bureaux seront fermés :

Ascension dès le mercredi 16 mai à 16h - **Réouverture: lundi 22 mai**

Pentecôte lundi 29 mai - **Réouverture** mardi 30 mai

À LIRE - À DÉCOUVRIR



Editions Gallimard 2023 337 pages
Traduit de l'allemand par Bernard Lortholary

L'auteur :

Bernhard Schlink est un auteur allemand bien connu du grand public. Né en 1944, il est juriste de formation, a exercé sa profession pendant de nombreuses années et écrit plusieurs ouvrages, notamment «Le liseur» et «Olga».

Berlin, années 2010

Kaspar possède une librairie, et mène une vie agréable, qui se brise subitement : Birgit, sa femme (ils forment un couple aimant et stable) meurt après une chute due à l'abus d'alcool.

Birgit est née en RDA et a connu Kaspar lors d'une rencontre entre les étudiants des deux Allemagnes, en 1965. Avant de fuir à Berlin Ouest pour le retrouver, elle a accouché d'une petite fille qu'elle voulait confier à un orphelinat. Kaspar découvre ce secret dans les cahiers de Birgit. Très troublé, il veut retrouver cette femme. Grâce aux indices laissés par Birgit, il y parviendra.

Cette quête sera difficile pour Kaspar, et le mènera dans des endroits totalement insoupçonnés :

«Le trajet sous la pluie, les gouttes qui descendaient sur la vitre, vite ou lentement, décrivant une trace plus brève ou plus longue - cela attristait Kaspar.

Bien sûr, il savait que les gouttes ne révélaient pas l'inconsistance et la vanité de la vie. Elles ne révélaient pas non plus que les êtres humains suivent leur chemin et ne se rencontrent pas si le vent du destin ne les mêle pas. Il était sur les traces de Svenja, mais aussi de «Birgit».

La petite-fille :

Svenja, la fille de Birgit, a eu une vie très difficile, et a épousé un homme «völkisch», néo-nazi ultra-conservateur. Ils ont eu une fille, Sigrun, la petite-fille adoptive de Kaspar, en quelque sorte.

Est-il possible pour Kaspar de nouer des liens affectifs avec une jeune fille élevée dans des conditions si opposées à ses convictions ?

A quoi Sigrun sera-t-elle sensible ? Kaspar passe des vacances avec elle, lui fait découvrir la musique : elle a un réel talent pour le piano.

Il essaie de lui faire comprendre la nécessité d'une évolution de ses connaissances tronquées et absolues sur l'histoire de l'Allemagne. Avec douceur et tact, il noue une relation touchante, fort bien racontée, avec cette petite-fille soudainement entrée dans sa vie.

«Jeune, j'étais dans les Jeunesses protestantes. J'en portais le blouson, je dormais sous la grande tente et je chantais la chanson des Oies sauvages. Je pense que chacun doit répondre lui-même de son honneur. Si quelqu'un fait une chose qui n'est pas honorable, elle ne devient pas honorable parce qu'il l'a fait avec loyauté envers un autre.»

Ce roman nous plonge dans l'histoire tourmentée des deux Allemagnes. Bernhard Schlink nous fait vivre les questionnements de sa génération, sans aucun parti pris. Il se livre avec une honnêteté remarquable, qui interpelle particulièrement en cette époque troublée, où notamment la jeune génération en perte de repères doit cependant investir dans l'avenir.

Annette Zimmermann

LES MODÈLES DE LOGEMENT DES SENIORS EN QUESTIONS

Penser de nouvelles formes d'habitat pour les seniors fait consensus, le conseiller d'Etat Hodgers dans son avant-propos de la brochure «HABITAT(S) SENIORS» se prononce sans équivoque sur un concept intergénérationnel.

On retrouve également très fréquemment dans cette magnifique brochure éditée par la «Plateforme des aînés» des références à un esprit d'ouverture et d'intégration sur le quartier, les équipements sociaux et autres.

Si, dans l'idéalité, le consensus est parfait, qu'en est-il de la cohérence entre l'idéalité et la réalité comme une forme de schizophrénie politique ?

Nous avons évoqué en janvier dans quelles conditions les locataires de l'IEPA Bourgogne ont vu leurs baux dénoncés afin de permettre une surélévation de deux étages de leur immeuble pour en augmenter la capacité.

Cet IEPA comportant déjà 7 étages sur rez et 41 logements se situe à quelques dizaines de mètres, du périmètre «Bourgogne» dont les Genevois ont approuvé le PLQ le 12 mars.

Les hauteurs maxima admises y sont de 6 étages; à quelques dizaines de mètres elles seront de 9 étages pour les personnes âgées parquées dans un immeuble mono-générationnel.

En termes un peu crus cela pourrait s'appeler la création d'un ghetto au prix d'un déplacement forcé de populations âgées et vulnérables.

Certes le projet comporte de belles cuisines américaines dont les locataires, résidents ici depuis parfois plus de dix ans, n'ont jamais eu la moindre envie, cuisines qui pourtant pourront justifier quelques hausses de loyer...

La panacée des surélévations

Mais décidément les surélévations sont à la mode : un programme assez semblable se met en place sur l'IEPA de «Champs Fréchets» à Meyrin, avec cette fois, cependant, un délai de «réflexion et de négociation» ; dans cet établissement de 69 logements déjà, il est donc également envisagé de rehausser de 2 étages avec, à la clé, la perspective du relogement des locataires dans une autre structure.

Véritable épidémie, l'IEPA «Reposa», constitué de 43 logements, va également être surélevé, cette fois en présence des locataires.

Où s'arrêtera-t-on ? D'où vient cette frénésie ? Certes, les rénovations thermiques et phoniques sont indispensables, demandées même par la population, mais comment justifier une densification d'habitat pour une seule classe d'âge, massée dans un seul immeuble ?

N'est-ce pas d'avance vouer à l'échec une intégration intergénérationnelle dans un quartier ?

Alors que l'IEPA se veut notamment un lieu de liaison avec son environnement, un lieu de sauvegarde dynamique et conviviale, une telle concentration risque bien de réduire son rôle à une simple antichambre des EMS (lesquels EMS, soit dit en passant, sont souvent tout aussi stimulants).

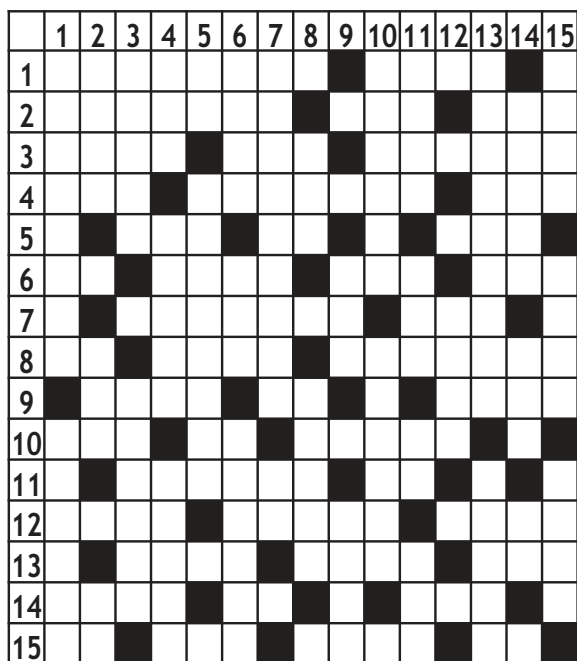
Il faut craindre pour l'avenir que le logement des seniors se mette en place subrepticement au coup par coup dans la plus parfaite confusion, sans aucune distinction fondamentale de fonction sociale ; bien entendu sans consultation des locataires sur ces équipements et sans la moindre planification. L'improvisation est aux commandes !

En 2018, l'état des lieux sur le logement des aînés que la Cour des Comptes proposait à la Direction Générale à la Santé a été refusé par cette même DGS comme la proposition de planification des IEPA que celle-ci a également rejetée !

La Direction Générale à la Santé ne fait-elle pas là preuve de désinvolture ?

Sous-commission sociale

Mots croisés n° 367



6

HORIZONTALEMENT

1. Sculpteur, peintre et dessinateur suisse (1925-1991). Plante vivace ligneuse. 2. Absurdité. Le Grand Timonier. Gendre de Mahomet. 3. Volumineux. Radio du Rocher. Poursuit sans relâche. 4. Femme de lettres, américaine. Ile de l'océan Indien. La page des titres. 5. Spinnaker. Radon. Diode électroluminescente. 6. Sud-ouest. Corne qui pousse sur la tête du cerf. Pour attirer l'attention. Thymus. 7. Trou laissé par l'explosion d'une bombe. Panorama. 8. D'un auxiliaire. A toi. Ouvrages de construction et de réparation. 9. Unité monétaire du Cambodge. Canton alémanique. Longue robe de premier communiant. 10. Shoot. Note. Rêvé. 11. Ile de l'Atlantique. Mesure en Chine. 12. Intimidé. Hôtel. Ile d'Indonésie. 13. Civilisation disparue. Arme. Eructation. 14. Oublie. Ut. Mézigue ou

Mots croisés solution du n° 366

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
1	P	A	U	L	E	T	V	I	R	G	I	N	I	E	
2	A	R	N	O		O	O				L	E	S	T	E
3	L	A		T	I	L	L	E	U	L		Z	O	U	C
4	I		O	S		S	T	R	I	E	S		C	D	
5	N	A		C	O	T	E		R	G		R	E	E	R
6	D		C	H		O	F	F		S	E	U	L	S	
7	R	A		B	R	I	A	R	D		U	T	E		L
8	O		S	E	N		C	A	M	E	R	A		A	U
9	M	U		R		S	E	C		R	E	B	U	S	
10	E	N	I	G	M	E		A	I		K	A	R	T	S
11		I	G		A	N	I	S		B	A	G	U	E	
12	B	A	N	J	O		I	S	A	R		A	B	R	I
13	O		E	U	R	O		E	N	E		U		D	
14	U	T		R	I		G	R	I	L	L	E		T	E
15	C		M	E	S	S	E		S		U	R	N	E	S

bibi en plus distingué. 15. Nickel. Haute Ecole. Port de l'Hérault. Usages.

VERTICALEMENT

1. Chevelure mal peignée. Hybride stérile du tigre et d'une lionne. 2. Inscrit sur la Croix. Canton alémanique. Note. 3. Poisson d'ornement. Raillerie. 4. Appareil de géolocalisation par satellite. Gaspillage. Futur pou. 5. Note. Bombance. 6. Pays vert. Soustrait. Flotte espagnole, dite l'Invincible. 7. Makis. Lac des Pyrénées. 8. Chaîne américaine de TV par câble. Consacrée. 9. Matière recyclable. Affl. de la Seine. 10. Avancer de manière empirique (à). Entre le mur et le lit. 11. Cap. Taxe. Bradype. Sigle européen. 12. Relatif au raisin. 13. Fam. : souteneur. Chanteur canadien. 14. Jour ouvrable. Roi de comédie. Ville des Saint-Lois. 15. Sauce épaisse. Land allemand. Panorama.

Publicité

NOVASON
ACOUSTIQUE MÉDICALE

NovaSon Acoustique Médicale
42 rue de la Terrassière
1207 Genève - Eaux-Vives
Tél : 022 840 27 40

J'assure !

avec mes nouvelles aides auditives



PETITE SOEUR

le jeudi 11 mai à 14h

Un film de : Stéphanie Chuat et Véronique Reymond

Avec : Nina Hoss et Lars Eidinger

Pays : Suisse, France, Allemagne 2020

Durée : 1h35

Lisa, brillante dramaturge et écrivaine allemande, a délaissé pour un temps sa carrière artistique pour suivre son mari et sa famille en Suisse, dans une vie qui ne lui ressemble guère: son cœur est resté à Berlin, où vit son frère jumeau, Sven, acteur de théâtre sombre et fantasque. Depuis qu'il a déclaré une leucémie, Lisa se consacre entièrement à ce frère chéri tiraillé entre pulsions de vie et abattement face à la maladie. Dans ce moment de vertige, Lisa sent se raviver ses aspirations profondes. Elle veut remuer ciel et terre pour que Sven remonte sur scène - au risque de mettre en péril sa vie de couple et sa famille.

Prix membres AVIVO: 8 frs

Prix non membres: 10 frs

Achat des billets directement au cinéma
8, bd Saint-Georges, 1205 Genève

LOISIRS AVIVO

Tous les lundis de 14h30 à 16h00

LA CHORALE CHANT'AVIVO

Tous les mardis dès 14h

CLUB DE PÉTANQUE

Boulodrome de la Queue d'Arve

Tous les mardis de 16h à 17h15

TAI CHI - Salle des Asters

Renseignements à l'AVIVO

Tél. 022 329 14 28

SPECTACLE EN SOIRÉE

Bâtiment des Forces Motrices, Place des
Volontaires, 1204 Genève

SERGEY KHACHARYAN

Chloé Van Soeterstède, direction
Sergey Khachatryan, violon

Max Bruch - Concerto pour violon n° 1 en sol mineur
op. 26

Felix Mendelssohn - Symphonie n° 2 en si bémol
majeur op. 52

Mardi 6 juin à 20h00

Vente des billets - CHF 20.-
dès réception du journal



Chères et chers membres de l'AVIVO,

Le ténor et chef genevois Emiliano Gonzalez Toro avec notre association vous adresse la présente invitation pour sa **version concert de l'Opéra de Claudio Monteverdi, le « Couronnement de Poppée »**.

Pour le concert exceptionnel du samedi 20 mai à 20h au Victoria Hall, **nous offrons à l'AVIVO 20 billets**. Vous pouvez dès à présent nous adresser un mail à : info@artisticamente.ch

Pour toutes les autres personnes désireuses de venir et n'étant pas parmi les 20 premiers mails de réservation, nous allons appliquer un tarif réduit de 50%. Mais vous devez nous contacter directement du lundi au samedi de 10 à 18h au n° T. 0800 418 418 (Grütli) - T. +41 22 418 36 18 (depuis l'étranger).

La saison 2022-2023 de l'ensemble I Gemelli s'annonce palpitante avec la production du Couronnement de Poppée qui vient clore l'exploration des opéras de Monteverdi, commencée avec les triomphes d'Orfeo et du Retour d'Ulysse, proposés en 2021 et 2022 à un public genevois conquis.

Des voix et des instrumentistes les meilleur·e·s pour interpréter ce répertoire, dirigé·e·s par les genevois. Primé, entre autres, du Grand Prix « Antoine Livio » 2019 de la Presse Musicale Internationale et de plusieurs Diapasons d'Or, Emiliano Gonzalez Toro est ravi de vous inviter à son prochain programme.

LES JEUDIS DE LA FAAG

Auditorium de l'UOG -
Place des Grottes 3

Entrée libre, moments de
convivialité et échanges
informels à l'issue de
chaque conférence)



Les JEUDIS DE LA FAAG - 14h30 - 16h30

**"Climat bouleversé : en quoi les aîné·es
sont spécialement affecté·es ?
Possibilités de (ré-)agir ?**

www.faag-ge.ch/post/climat-bouleversé-en-quoi-aîné-es-spécialement-affecté-es-possibilités-de-ré-agir

Après nous le déluge ? Une formule qui fait doublement fausse route : Nous, aîné·es, ne pouvons plus continuer à ignorer les problèmes posés par le changement climatique, qui par ailleurs, affecte déjà nos vies !

1er jeudi : 1er juin

**Problèmes de thermorégulation liés à
l'âge: comment faire face ?**

8

Avec Prof. François Herrmann, Médecin adjoint agrégé, Directeur académique du Département de réadaptation et gériatrie, HUG et Véronique Delley, Conseillère scientifique, Direction générale de santé

Avec l'âge, le corps a plus de difficultés à réguler sa température. En période de canicule, une perception diminuée de la soif, la tendance à transpirer moins et une dilatation moins efficace des vaisseaux sanguins rendent plus difficile le rafraîchissement du corps. A l'inverse, en hiver les personnes âgées tendent à plus souffrir du froid et s'exposent au risque d'hypothermie. Pour faire face à cette situation, quels mécanismes de thermorégulation régissent donc notre corps ? Quelles mesures pouvons-nous prendre pour nous protéger et protéger les autres ?

Quels dispositifs les autorités ont-elles mises en place plus spécifiquement pour les aîné·es ? Les présentations des intervenant·es et l'échange avec la salle nous permettront d'y voir plus clair.

2ème jeudi : 15 juin

**Bouleversement climatique : que
pouvons-nous faire ?**

Avec Jacqueline Lecocq, Présidente Grands-Parents pour le Climat-Genève et Anne Mahrer, Co-présidente Aînés pour la protection du climat

Oui, par notre action individuelle aussi bien que collective, chacun·e parmi nous peut agir pour réduire les changements climatiques ! Ce 2ème jeudi doit nous permettre de dégager des pistes.

TRAVERSER LA RUE, QUELLE AVENTURE !

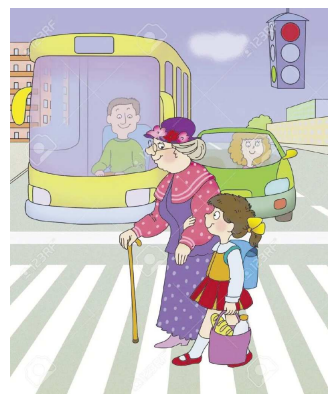


Le temps d'attente aux feux pour piétons vous semble interminable, *officiellement il ne devrait pas excéder 40 secondes...* et vous estimez que la durée nécessaire pour traverser et atteindre en toute sécurité l'autre côté de la rue est sensiblement trop courte.

Ne désespérez pas!

L'émission de la 1^{ère} «On en parle» du 27 mars dont voici le lien :

<https://pages.rts.ch/la-1ere/programmes/on-en-parle/27-03-2023#13856130>



a évoqué cette problématique en mentionnant la traversée devant les HUG qui va être améliorée suite aux témoignages. Il est possible de s'adresser directement à GE-transports pour signaler les endroits jugés inadaptés. Cependant, l'AVIVO vous propose plutôt de récolter vos doléances par courrier ou mail. Le secrétariat les transmettra ensuite à la Commission transport/mobilité qui enverra vos messages groupés à GE-transports.

Pour la Commission :

Jacqueline Lecocq



mobilité

Concepteur d'autonomie

GRANDE LIQUIDATION Gros pourcentages

Déambulateur

Divers modèles au choix

Dès Fr. 299.-

Pas d'augmentation de prix



Prenez rendez-vous

022 / 344 42 55



Scooter électrique

autonomie jusqu'à 55 km

dès Fr. 2'600.-prix 2021

garantie 2 ans

Fauteuil roulant

Participation AVS

de Fr. 900.-

Fauteuil à vos mesures

Dès Fr. 1'100.-



Pour votre sécurité dans la salle de bain

Réhausse WC

Tabouret de douche

Planche de bains

Fauteuil électrique - Location possible



Visitez notre site www.mobilitehandicap.com

Evaluation : Ergothérapie à domicile par professionnel

52 rue de St-Jean - 1203 Genève - Bus 7-9-11 arrêt Délices - Tél. 022/344 42 55

Publicité

9

espaces - mai 2023

L'AVIVO A RÉUNI 250 PERSONNES CONTRE LPP21

Le sauvetage dans des conditions scandaleuses de Crédit Suisse a presque relégué au second plan l'adoption de LPP 21 et le lancement du référendum contre celle-ci. Tout comme elle l'a fait contre AVS 21, l'AVIVO s'engage contre la casse des retraites du 2e pilier.

AVS21 et LPP21 sont liées. Après le rejet en votation de Prévoyance 2020 (PV 2020), le Conseil fédéral scinde les deux axes de cette contre-réforme pour les faire plus facilement passer en votation populaire : augmentation de l'âge de la retraite des femmes (AVS 21), baisse du taux de conversion (LPP 21).

Le Conseil fédéral tablait sur le fait que des hommes âgés et disposant de retraites confortables pourraient accepter de faire travailler plus longtemps les femmes, mais que ces messieurs seraient moins enclins à soutenir la baisse du taux de conversion et les 15% de pertes de rentes que cela induirait cette fois pour eux également. Ce pari mesquin a été gagné à l'issue d'une campagne où le Conseil fédéral s'est beaucoup engagé.

Sans surprise, la majorité parlementaire a adopté le second volet de la casse des retraites.

Le référendum est lancé. L'AVIVO s'est mobilisée avec le Mouvement populaire des familles (MPF) et l'Association des pensionnés de l'Etat de Genève (APEGE) pour organiser une soirée.

En choisissant de projeter le documentaire Le Protokoll de Pietro Boschetti et de Claudio Tonetti, le but était de mettre en avant les ressorts de LPP 21 : servir les intérêts des assurances et des banques qui profitent de la prévoyance professionnelle.

Le Protokoll met en lumière l'accord passé entre les principaux assureurs privés de l'époque pour conserver la mainmise sur le système de retraite, alors qu'était débattue l'initiative du Parti du travail (PDT) en faveur de l'extension de l'AVS, rejetée en 1972.

Le système dit des « trois piliers » permet aux assurances de faire beaucoup d'argent en gérant une grande partie du 2ème pilier ainsi que le 3e pilier (assurance-vie).

Les assurances et les banques sont omniprésentes dans la prévoyance professionnelle. Les premières assurent pour le 2e pilier la moitié des salarié·es en Suisse.

Les petites entreprises ne constituent en général pas d'institution autonome mais intègrent des fondations collectives gérées par des assureurs-vie privés.

En outre, la fortune de la prévoyance professionnelle – 1100 milliards en 2020 – est gérée contre rémunération par des banques, principalement l'UBS et la Banque cantonale de Zurich, et de nombreux intermédiaires financiers. Les frais de gestion coûtent 6.8 milliards par an aux assuré·es.

Après la projection du documentaire, la soirée fut suivie d'un débat entre les réalisateurs et le Président de l'Union syndicale suisse (USS), Pierre-Yves Maillard.

Bien mené par Caroline Renold, Présidente de l'Association pour la permanence de défense des patients et des assurés (APAS), le débat a notamment permis de faire émerger les solutions aux problèmes du système dit des « trois piliers » : il y a nécessité à poursuivre le débat lancé en 1968 avec l'initiative du PDT et à renforcer l'AVS.

L'AVS est solidaire et redistributive. Elle protège les assuré·es de la spéculation et des risques sur les marchés financiers. L'initiative des syndicats pour une 13e rente AVS est un pas dans la bonne direction.

Il est probable que le référendum contre LPP 21 puisse être soumis en votation populaire en mars 2024. Pour l'AVIVO, le message est clair, ça sera NON à LPP 21.

Christian Dandrès

Une feuille de signatures peut être téléchargée à cette adresse :

<https://baisse-des-rentes.ch/?src=usshp>

LES FEMMES ÂGÉES EN PROCÈS CONTRE LA SUISSE

Les Aînées suisses pour la protection du climat, dynamique association de femmes âgées (73 ans en moyenne), soutenue par Greenpeace, se battent depuis de nombreuses années pour obliger la Suisse à appliquer des mesures, afin de protéger la santé de sa population contre le réchauffement climatique.

Engagées depuis 2016 dans une action juridique, les Aînées avaient d'abord déposé plainte contre la Confédération pour son inaction climatique devant plusieurs tribunaux suisses, dont le Tribunal fédéral, qui les avait déboutées.

Or des études scientifiques étayées prouvent que les femmes âgées sont une population à risques. Opiniâtres, elles ont finalement pu s'adresser à la Chambre européenne des droits humains à Strasbourg, qui a pris très au sérieux leur cause.



Cordelia Bähr et Jessica Simor, deux des avocates des Aînées pour la protection du climat

11



Le 29 mars, une cinquantaine d'entre elles, accompagnées de nombreuses supporters, défendues par une équipe d'avocat-e-s très compétent-e-s, ont été reçues par la Grande Cour, et entendues par 17 juges européens.

Le verdict sera rendu « ultérieurement », on pense en fin d'année 2023. S'il est favorable, cela représentera une jurisprudence des plus intéressantes pour les droits humains et la lutte contre le réchauffement climatique. Il décidera de l'obligation des Etats de protéger la santé des populations dans le cadre de l'urgence climatique. Un premier procès historique qui pourra être suivi de beaucoup d'autres...

Cette mobilisation a également prouvé que les personnes âgées, spécialement les vieilles féministes, peuvent encore faire bouger la société et jouer pleinement leur rôle de lanceuses d'alerte pour l'avenir !

Cela a été une grande cause de satisfaction pour les activistes âgées, qui se sentent ainsi reconnues et utiles à la société. L'événement a

été très médiatisé, et bien apprécié par la population. Les Aînées, vieilles féministes solidaires des jeunes de la Grève du climat, ont fait voler en éclats les préjugés à l'égard des personnes âgées.

Pour les rejoindre et continuer à lancer avec elles des actions fracassantes : <https://ainees-climat.ch> - Aînées pour la protection du climat Suisse, Badenerstrasse 171, 8036 Zurich.

La co-présidente est la Genevoise Anne Mahrer, ancienne conseillère nationale Verte, un modèle d'énergie, d'intelligence et de bienveillance.

Vieilles et jeunes en marche

Quelques jours plus tard, le 1er avril, elles et d'autres femmes plus jeunes se sont mobilisées pour une marche « bleue » de trois semaines (Genève-Berne), lancée par des scientifiques, afin de faire pression sur la Suisse pour qu'elle respecte les Accords de Paris sur le climat qu'elle a signés en 2015.

Tout le long de leur parcours, et à chaque étape, elles ont sensibilisé la population et les autorités locales sur l'urgence climatique, en organisant des débats et des ateliers sur les thèmes de la mobilité, l'urbanisme, l'alimentation, la santé.

Toujours dans la volonté et l'espoir de changer la société pour atteindre la décroissance, seule perspective viable pour l'humanité.

Maryelle Budry

LA RÉFORME DE L'AVS (AVS 21)

Le 25 septembre 2022, la réforme de l'AVS a été acceptée par le peuple et entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2024. La principale mesure de cette réforme est le relèvement progressif de l'âge de la retraite des femmes à 65 ans, qui se fera dès janvier 2025 en quatre étapes, par tranches de trois mois selon l'année de naissance :

Année de naissance	Âge de référence (entrée en vigueur dès 2025)
Avant 1961	64 ans
1961	64 ans et 3 mois
1962	64 ans et 6 mois
1963	64 ans et 9 mois
Dès 1964	65 ans

12

Les femmes nées en 1964 seront donc les premières dont l'âge de référence sera fixé à 65 ans.

La génération dite transitoire des femmes nées entre 1961 et 1969, proches de la retraite au moment de l'entrée en vigueur de la réforme, pourra bénéficier de deux mesures de compensation afin d'atténuer le relèvement de l'âge de référence :

- 1) Un taux de réduction plus favorable en cas d'anticipation de la rente AVS. Les taux seront échelonnés selon le revenu annuel moyen et le nombre d'années d'anticipation (entre une et trois années d'anticipation possibles). La réduction de rente sera beaucoup moins forte pour les bas salaires que pour les salaires élevés.
- 2) Un supplément à vie de rente pour les femmes qui prendront leur rente à l'âge légal ou après. Ce supplément sera calculé selon l'année de naissance (entre 1961 et 1969) et le revenu annuel moyen. Les femmes aux revenus modestes recevront un supplément plus important. En cas d'anticipation de rente, le supplément ne sera pas octroyé.

La réforme prévoit également d'autres mesures qui concerneront l'ensemble des assurés dès 2024 :

- Une flexibilisation plus grande du départ à la retraite : la rente pourra être perçue entre 63 ans (62 ans pour la génération transitoire) et 70 ans. L'anticipation et l'ajournement pourront être mensualisés (rente touchée à

partir d'un mois choisi). Les taux de réduction/d'augmentation seront adaptés à l'espérance de vie.

- La rente pourra être perçue de façon progressive, c'est-à-dire que l'on pourra demander entre 20% et 80% de sa rente.
- Pour les personnes qui continueront à travailler après 65 ans, il sera possible soit de continuer à cotiser sur l'entier du salaire ou uniquement sur la partie qui dépasse la franchise de CHF 16'800.- par année.

Les cotisations versées après l'âge légal seront désormais prises en compte et permettront ainsi d'améliorer la rente.

Il sera possible de combler des lacunes de cotisations ou d'améliorer son revenu déterminant.

Dans l'AVS 21, le délai de carence pour pouvoir bénéficier d'une allocation d'impotence, octroyée par l'AVS aux personnes retraitées ayant besoin d'assistance pour les actes de la vie quotidienne, est également réduit d'une année à 6 mois.

Il va de soi que la mise en œuvre des changements prévus par la réforme de l'AVS va demander le développement de nouveaux programmes informatiques et formulaires dont les caisses AVS ne disposent pas encore, raison pour laquelle il est encore à ce stade difficile de répondre à toutes les questions individuelles qui pourraient se poser.

Marianne Ricci - Responsable de l'office social

2 jours : du 15 au 16 juin

LE DOUBS DE VAUBAN À COURBET

**DÉLAI D'INSCRIPTION
10 MAI**

Besançon et sa citadelle - Croisière commentée sur la boucle du Doubs - Les vallées de la Loue et du Lison - Visite guidée de la ville d'Ornans, perle de la vallée de la Loue - Possibilité pour ceux qui le souhaitent de visiter le Musée Gustave Courbet (prix en supplément)

Nans-sous-Sainte-Anne, village pittoresque
Visite guidée de la Taillanderie Philibert
Source du Lison

LE PRIX SPECIAL AVIVO COMPREND :

Le transport en autocar 4* tout confort / Le logement à l'Hôtel 3* la Table de Gustave à Ornans / Le petit-déjeuner / Les repas mentionnés au programme avec ¼ de vin et un café inclus / Les entrées, les visites guidées et dégustations mentionnées au programme / Le transfert aller/retour à la Citadelle / La taxe de séjour / Un accompagnant AVIVO

Membre AVIVO	Frs	390.-
Non membre	Frs	490.-
Suppl. single	Frs	35.-

Non compris :

L'assurance annulation et assistance obligatoire / L'arrêt café croissant / La visite du Musée Gustave Courbet

3 jours : du 31 juillet au 2 août

1^{er} AOÛT À BÂLE

Tour de ville panoramique de Bâle en autocar et découverte guidée de la ville.

Visite (option) du zoo de Bâle

Temps libre dans cette ville aux 40 musées

Rheinfelden, temps libre

Visite de la brasserie Feldschlösschen et dégustation

LE PRIX SPECIAL AVIVO COMPREND :

Le transport en autocar 4* tout confort / Le tour panoramique en autocar et la visite guidée de Bâle / La soirée du 31 juillet sur le bateau avec repas (hors boissons) et feux d'artifices / L'hébergement à l'hôtel Ibis Styles Basel City / Le petit-déjeuner buffet / Les transferts aller/retour en autocar à Bruderholz pour la fête du 1er août / La visite de la Brasserie Feldschlösschen à Rheinfelden avec dégustation et repas de midi sur place (hors boissons) / Une accompagnante AVIVO

Membre AVIVO	Frs	650.-
Non membre	Frs	750.-
Suppl. single	Frs	100.-

Non compris :

L'assurance annulation et assistance obligatoire / Les repas de midi jours 1 et 2 / Le souper du jour 2 / les boissons aux repas / L'entrée au zoo de Bâle: CHF 19.-

**Il nous reste encore
des chambres doubles**

9 jours : du 1er au 9 septembre

LANDES ET PAYS BASQUE

4 jours : du 2 au 5 octobre

ESCAPADE À MILAN

Métropole de la Lombardie, au nord de l'Italie, Milan est une capitale mondiale de la mode et du design. Au retour, visite et repas au Chateau de Pavone

LE PRIX SPECIAL AVIVO COMPREND :

Le transport en autocar 4* tout confort / 3 nuits à l'Hôtel 3* Ibis Centre Milan / La pension complète du repas de midi du 1er jour au petit-déjeuner du 4ème jour / Les boissons aux repas : ½ eau minérale + ¼ de vin par repas / Toutes les visites mentionnées au programme / Un guide local francophone pour 2 demi-journées et 1 journée / Les audiophones pour toutes les excursions / Un carnet de voyage par couple ou personne seule incluant un guide touristique sur Milan / Une accompagnatrice AVIVO

Membre AVIVO	Frs	1'110.-		
Non membre	Frs	1'210.-	Suppl. single	Frs 210.-

Non compris : L'assurance annulation et assistance obligatoire / Les dépenses à caractère personnel

Jeudi 25 mai

LE LAC DU BOURGET

N'en rêvez plus... Embarquez !

CROISIÈRE LAC ET CANAL
avec repas de midi et escale à Chanaz

Votre menu avec boissons

Salade verte accompagnée de Bouchées de
Camembert panées et
viande de Bœuf SéchéeVinaigrette Acidulée et Noisettes Grillées
Dos de Merlu, Sauce Crèmeuse à l'Echalotte
Riz Camarguais

Fagots de Haricots Verts

Verrine Signature Chocolatée

1 bouteille de vin de la Compagnie
pour 4 personnesEaux minérale d'Aix-les-Bains à discrétion
1 café

Membre AVIVO	Frs	120.-
Non membre	Frs	140.-



Jeudi 22 juin 2023

Filets de perches

Fêtons l'arrivée de l'été dans un cadre
lumineux et verdoyantRendez-vous à midi à
l'Auberge de Thônex14, av. Tronchet à Thônex
Tram 12 - arrêt Graveson

Votre menu hors boissons

Salade italienne
Filets de perches, frites, légumes
Ile flottante

Membre AVIVO CHF 42.-

Non membre CHF 52.-

Inscriptions et informations au secrétariat
de l'AVIVO 022 329 14 28

Mardi 6 juin

ART ET MONTAGNE

Départ de Genève en direction de Bonneville -
Cluses. Sallanches, arrêt café-croissant (inclus
dans le prix).Continuation par la route de la sculpture et ar-
rivée au Plateau d'Assy pour la visite de l'Eglise
Notre-Dame-de-Toute-Grâce. Repas de midi à
Servoz.

Votre menu vin compris

Toast de chèvre frais et légumes croquants

Suprême de volaille

Mousseline de carottes des sables

Fricassée de pommes de terre
et sauce au vin jaune

Tarte fine aux pommes et sauce caramel

Après le repas, en route pour Chamonix et visite
du Musée des Cristaux. Temps libre.Retour à Genève et arrivée gare Cornavin en
début de soirée.

Membre AVIVO	Frs	110.-
Non membre	Frs	130.-

Demandez nos programmes complets
au 022 329 14 28

Samedi 10 juin

LE MARCHÉ DE TURIN

Départ de Genève pour Courmayeur / arrêt café
libre, puis continuation vers Aoste et Turin.Temps libre sur son vaste marché qui, depuis 150
ans, offre aux visiteurs une grande variété de
chaussures, vêtements, jouets, articles ména-
gers et alimentation venant de toute l'Italie et
du monde entier.Venez découvrir l'ambiance du plus grand mar-
ché ouvert d'Europe !Vous pourrez aussi vous promener et faire du
shopping sous les arcades de cette ville magni-
fique

Repas de midi libre

16h00 reprise de votre autocar pour retour di-
rect à Genève. Arrivée à la Gare Cornavin en
début de soirée .

Membre AVIVO	Frs	62.-
Non membre	Frs	82.-

Mardi 13 juin

SPECTACLE «SILO8»

Saint-Triphon

L'équipe du théâtre le plus connu en Suisse vous présente un passionnant spectacle de plein air (les gradins sont couverts)

Rafraîchissant et amusant...

DÉLAI D'INSCRIPTION : 10 MAI

18h00 SAINT-TRIPHON / repas du soir libre sur place (sous une grande tente, une offre variée de mets vous sera proposée).

19h00 ouverture des portes pour le spectacle.

20h00 spectacle «Silo8».

22h00 fin de la représentation.

Reprise de votre autocar et retour direct sur Genève / gare Cornavin

Membre AVIVO	Frs	110.-
Non membre	Frs	130.-

Samedi 2 septembre

AVENCHES TATTOO

L'ÉLITE MONDIALE
AU HARAS NATIONAL SUISSE

DÉLAI D'INSCRIPTION : 15 MAI

Ce festival international de musique s'est aujourd'hui affirmé comme le 2ème plus important événement du genre en Suisse.

Départ de Genève en milieu d'après-midi pour Avenches.

17h30, début du spectacle (durée 2 heures)

Après la représentation, retour direct sur Genève, arrivée gare Cornavin vers 21h.

Membre AVIVO	Frs	110.-
Non membre	Frs	130.-

Vendredi 7 juillet

**CHALET
DE LA BREGUETTAZ****Visite du musée du Vacherin Mt-d'Or**

Départ de Genève en direction du canton de Vaud, arrêt croissant libre en cours de route.

Arrivée aux Charbonnières pour la visite du musée du vacherin Mt-d'Or. Apéritif avec dégustation. Reprise de votre autocar et continuation vers le Chalet de la Breguettaz, repas de midi.

Votre menu hors boissons*Salade verte**Pièce de boeuf sur ardoise**Frites, sauces maison**Meringue et double crème*

Reprise de votre autocar pour retour direct à Genève. Arrivée à la gare Cornavin en fin d'après-midi.

Membre AVIVO	Frs	120.-
Non membre	Frs	140.-

**VISITES OLFACTIVES
AVEC EILEEN HOFER**

Se laisser guider par son nez
et les odeurs historiques de Genève

Mardi 23 mai à 14h: (gratuit)

rendez-vous au Parking Saint-Antoine

La vieille ville, LA visite classique,

durée 2 heures

Jeudi 15 juin à 14h: (gratuit)

rendez-vous au Parking Saint-Antoine

De Jean Calvin à Hobbes,

durée 2 heures

**En préparation
Voyages / Courses****14 au septembre**

Séjour balnéaire au Cap d'Agde

20 juillet

Croisière gourmande

27 août

Alps Music Festival

7 octobre

Train des saveurs. Morges à Bière

10 octobre

Au pays du Cerdon

COMMISSION LOISIRS -

Participez aux prochains STAMM - rencontres de l'AVIVO

Les jeudis 18 mai et 22 juin
à partir de 9h jusqu'à 11h

au Café Bar Restaurant «Le Bistro»
au Petit Saconnex

Place du Petit-Saconnex 4 (Bus 3 et 22
arrêt Petit Saconnex)

Les vendredis 12 mai et 16 juin
à partir de 9h jusqu'à 11h

au Café-Restaurant
«Chez Lili»

21, rue des Gares
(en face de la poste de Montbrillant)



16

Participez aux après-midi de jeux de l'AVIVO

Venez jouer au jass, scrabble, échecs, moulin et autres jeux de société

Les mercredis 17 mai et 21 juin de 14h à 17h
A l'espace de Quartier 99 (LE NONANTE-NEUF)

Rue des Charmilles 99

à côté du centre commercial Planète Charmilles (Bus 6, 10, 19 arrêt Guye)



JAB - CH - 1211 Genève 8
PP / Journal

LAPOSTOL



AVIS À TOUS NOS MEMBRES

Office social : resp. Marianne Ricci
infosociale@avivo.ch

Administration, Journal : resp. Nathalie Schmitt
Loisirs : resp. Catherine Davat
accueil@avivo.ch

www.avivo.ch

25, Vieux-Billard / Tram 15 arrêt Cirque / Bus 1 : arrêt Cirque / Bus 2, 19
arrêts Cirque ou Bains / Bus 35 : arrêt Village-Suisse

Tél. 022 329 13 60

Tél. 022 329 14 28
Tél. 022 329 14 28

LES BALADES D'OTTO KOLLY

- | | |
|---------|---|
| 16 mai | Tour du Vieux-Carouge, de la place de l' Octroi (13.30) à la place du Temple. Durée estimée 2h30 à 3h |
| 30 mai | Au fil du Rhône 1, de l'Île Rousseau (13.30) à la Jonction. Durée estimée 2h30 à 3h |
| 13 juin | Au fil de l'Arve, de la place de l'Octroi (13.30) à Veyrier douane. Durée estimée 3h30 |
| 27 juin | Au fil du Rhône 2, départ (13.30) et arrivée devant l'église du Lignon. Durée estimée 3h |

En cas de mauvais temps, les balades sont reportées ou annulées